



Communiqué de presse  
Saint-Bonnet-de-Mure, le 22 juillet 2025 – 8h30

## Information sur le regroupement des actions Hopium

- **Regroupement d'actions par voie d'échange de 80 actions anciennes contre 1 action nouvelle**
- **Période de l'opération de regroupement : 15 juillet au 15 août 2025 (inclus)**
- **Possibilité d'acheter ou de vendre des actions anciennes formant rompus jusqu'au 15 août 2025**
- **Prise d'effet du regroupement : 18 août 2025**

Saint-Bonnet-de-Mure, le 22 juillet 2025 – 8h30 – HOPIUM (FR0014000U63 – ALHPI), la cleantech qui vise à décarboner les transports lourds, a lancé le 15 juillet 2025 une opération de regroupement de ses actions par **échange de 80 actions existantes contre 1 action nouvelle**<sup>1</sup>. La valeur nominale de l'action Hopium sera augmentée proportionnellement à la parité de regroupement et passera de 0,01 euro à 0,80 euro.

Les actions Hopium existantes (code ISIN : FR0014000U63) seront radiées du marché Euronext le 15 août 2025 après clôture de la bourse et **seront remplacées par les actions Hopium nouvelles (code ISIN : FR0014010QE1) le 18 août 2025. Le code mnémonique (ALHPI) restera inchangé.**

Hopium rappelle que le regroupement de ses actions est une opération d'échange purement technique **sans incidence directe sur la valeur totale des actions Hopium détenues** en portefeuille pour chaque actionnaire.

Pour rappel, d'ici le 15 août 2025 :

- Les actionnaires détenant un nombre total d'actions existantes formant un multiple exact de quatre-vingts n'auront **aucune démarche ou formalité à accomplir**. Le regroupement de leurs actions en actions nouvelles sera réalisé automatiquement le 18 août 2025.
- Les actionnaires ne détenant pas un nombre total d'actions formant un multiple exact de quatre-vingts auront jusqu'au 15 août 2025 la possibilité, afin de parvenir à obtenir un multiple de quatre-vingts, d'acheter ou de vendre, directement sur le marché, des actions anciennes formant rompus. À défaut d'avoir obtenu dans ce délai un nombre total d'actions formant un multiple exact de quatre-vingts, ils seront indemnisés par leur intermédiaire financier conformément aux articles L. 228-6-1 et R. 228-12 du Code de commerce et à la pratique de marché. Les actions anciennes non regroupées seront radiées de la cote à l'issue de la période de Regroupement des Actions.

---

<sup>1</sup> Voir par ailleurs le communiqué de presse du 3 juillet 2025

Conformément aux dispositions des articles L. 225-149-1 et R. 225-133 du Code de commerce, **la faculté d'exercice des valeurs mobilières donnant accès au capital de Hopium, telle que les OCA et BSA du financement obligataire d'Atlas Opportunities, est suspendue depuis le 9 juillet et ce jusqu'au 20 août 2025 (inclus)**. La levée de cette suspension sera automatique à l'issue de cette période. Pour plus d'informations sur les suspensions d'exercices, l'avis publié au BALO le 30 juin 2025 est en [ligne sur le site internet de Hopium](#).

A l'issue du regroupement d'actions, le nombre d'actions composant le capital social de Hopium passera de 9.526.220.913 actions anciennes à 119.077.761 actions nouvelles.

Les actionnaires pourront également accéder à des explications complémentaires sur ce regroupement d'actions dans la rubrique « Investisseurs » du site internet de Hopium et adresser leurs questions complémentaires (par courrier électronique à l'adresse : [hopium@aelium.fr](mailto:hopium@aelium.fr)).

Toutes les opérations relatives au regroupement auront lieu auprès de Financière d'Uzès – 13, rue d'Uzès – 75002 Paris, désignée en qualité de mandataire pour la centralisation des opérations de regroupement.

#### Dates à retenir :

15 juillet 2025	Début des opérations de Regroupement des Actions
Du 15 juillet au 15 août 2025 inclus	Possibilité pour les actionnaires d'acheter et de vendre des actions afin d'obtenir un nombre d'actions sans rompus
15 août 2025	Dernier jour de cotation des actions anciennes (ISIN FR0014000U63)
18 août 2025	Cotation des actions nouvelles ( <b>Nouveau code ISIN : FR0014010QE1</b> )

#### À propos de Hopium :

Hopium est un fournisseur de solutions complètes de motorisation électrique à pile à combustible hydrogène pour les transports lourds. Engagée dans la recherche d'une alternative bas carbone et performante pour les mobilités lourdes, Hopium vise à révolutionner le secteur grâce à la commercialisation début 2025 d'une gamme de solutions modulaires d'une puissance de 100 kW à 400 kW.



SIN : FR0014000U63 - Mnémonique : ALHPI

[www.hopium.com](http://www.hopium.com)

Suivez-nous sur [Instagram](#), [LinkedIn](#),  
[YouTube](#), [Twitter](#)

AUTHENTIFIÉ PAR



SECURITY MASTER Footprint  
[www.security-master-footprint.com](http://www.security-master-footprint.com)

#### Contact :

##### Relations investisseurs

S. Kennis et J. Gacoin

[hopium@aelium.fr](mailto:hopium@aelium.fr)